

Mercredis récréatifs

Le mercredi

Depuis septembre 2019, la Municipalité a mis en place les mercredis récréatifs. Les enfants sont accueillis à la journée (service restauration inclus) ou matinée et après-midi uniquement.

Horaires pour la journée : 7h30 - 18h30 (repas inclus)

Pour la matinée 7h30 - 12h00 (sans repas) Départ obligatoire entre 11h50 et 12h00

Pour l'après-midi 13h15 - 18h30 (sans repas) Arrivée obligatoire entre 13h15 et 13h30

Coordonnées

Date

Mercredi 15 mars, Toute la journée

Infos pratiques

Dossier d'inscription à retirer au secrétariat de Mairie du lundi au vendredi de 9h à 12h et sur rendez-vous l'après-midi.

Documents

[Mercredis Récréatifs](#)